



# Communiqué **FO**

## Contractuels 84-16

### Revalorisation / rebasage : mais que fait l'administration ?

#### + **Les faits**

- La direction du SIAé s'était engagée à ce que l'ensemble des ASC84-16 éligibles à une revalorisation triennale en bénéficie pour 2021.
- En 2018, la DRHMD a imaginé un dispositif « rebasage technique » qui permette de revaloriser les rémunérations des ASC 84-16 exerçant des fonctions techniques, en premier lieu pour des professions pour lesquels le recrutement est difficile.

#### + **Qui fait quoi ?**

- Là est la difficulté : on ne sait pas exactement qui fait quoi, qui décide de quoi !
- Le résultat, c'est que si la plupart des ASC 84-16 du SIAé, éligibles à une revalorisation triennale, a pu signer son avenant fin 2021, certains sont toujours en attente.
- La DRHMD doit examiner les dossiers de ces agents pour décider s'ils sont également éligibles à un rebasage technique.

#### + **Combien de temps la DRHMD va-t-elle encore s'interroger ?**

- Les semaines s'écoulent sans que des réponses ne soient apportées aux agents concernés ?
- La situation sanitaire est certes difficile pour tous, mais cela n'exonère pas l'administration de traiter correctement les agents !

#### + **Commentaire FO:**

**L'administration ne peut continuer à ignorer des agents qui attendent des réponses à leurs questions !**

**MANIFESTONS NOTRE MECONTENTEMENT  
MOBILISONS-NOUS!**

**Rendez-vous jeudi 27 janvier à 11h30  
Place de la République à Bordeaux.**

Bordeaux le 25/01/2022

